

## Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

# Quel avenir réserve-t-on à la piste?

ISABELLE NEVEU

**En novembre, le gouvernement du Québec a annoncé l'abolition du programme de subventions destiné à l'entretien des pistes cyclables du réseau de la Route Verte. Selon Vélo Québec, cette coupure de 2,8 millions de dollars aura des impacts partout à travers la province. Pour le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, la situation représente une coupure de 327 000 \$ dans le budget annuel. Une réorganisation est alors nécessaire et menace l'avenir de la piste de ski de fond.**

Lors de la séance du conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-haut, le 16 juin dernier, le président de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et maire de Piedmont, Clément Cardin, a expliqué que compte tenu des coupures, l'option serait de fermer les opérations d'hiver de la Corporation et mettre fin aux activités de ski de fond dès l'hiver 2016. Le maire Cardin a également résumé les échanges qui ont eu lieu, dans le cadre d'un comité de travail sur le sujet, entre les MRC longeant le parc linéaire. Les MRC Rivière-du-Nord et des Laurentides ne semblent pas avoir les budgets nécessaires pour remplacer le manque à gagner du gouvernement du Québec.

Après discussion, considérant l'économie récréo-touristique de la région, le conseil des maires a unanimement décidé de trouver des solutions, afin de conserver le ski de fond sur Le P'tit Train du Nord, du moins au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut. Plusieurs scénarios sont à l'étude. Des ententes pourraient également être conclues avec Val-Morin, Val-David et Prévost, puisque ces municipalités ont manifesté un intérêt à conserver la piste de ski de fond sur leur territoire, et ce, malgré le fait

que leur MRC respective (MRC des Laurentides et MRC de la Rivière-du-Nord) ne semble pas vouloir investir dans le projet. Ce qui est certain actuellement, c'est que les usagers devront payer une cotisation pour avoir accès à la piste de ski de fond.

### À Prévost?

Le maire de Prévost, Germain Richer, a confirmé au journal, dans un échange de courriels, l'intérêt de la Ville à conserver la piste de ski de fond. Cependant, il souligne qu'il n'est actuellement pas en mesure de donner plus d'informations à ce sujet, puisque le dossier du parc linéaire est présentement entre les mains du conseil des maires de la MRC Rivière-du-Nord et du directeur général, Monsieur Pierre-Godin.

Germain Richer précise que le parc linéaire et la piste de ski de fond sont de juridiction régionale, donc de la juridiction de la MRC de la Rivière-du-Nord. «Le conseil des maires n'est pas fermé au parc linéaire», a-t-il écrit, affirmant qu'en tant qu'ancien président de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, ce dernier lui tient à cœur. Il précise toutefois que l'analyse de ce dossier a



Quel avenir réserve-t-on à la piste en hiver?

Photo: Michèle Fortier

été reportée à la fin du mois d'août et que les ententes devront être faites de MRC à MRC et non à partir des villes.

### Une mobilisation importante

Dès le moment où les coupures ont été annoncées, Vélo Québec s'est mobilisé afin de demander au gouvernement du Québec de revoir sa position. L'organisme a rappelé, dans un communiqué, que la Route Verte «est une infrastructure et un levier de développement économique pour plusieurs régions et petites municipalités au Québec.»

La mobilisation s'est entre autres poursuivie le 16 avril dernier, alors que Vélo Québec et l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ) ont organisé un forum sur l'avenir de la Route Verte, à Québec. Près de 80 représentants du monde municipal, local et régional, d'organismes du monde touristique ainsi que du gouvernement du Québec se

sont réunis pour faire le point sur la situation. Différents scénarios de financement et celles-ci ont permis de faire plusieurs constats. Par exemple, le retrait du financement toucherait davantage les municipalités ou les MRC situées en milieu rural ou dans les zones économiquement défavorisées, qui ont parfois la responsabilité de longs segments de la Route Verte.

Certains membres du parti québécois, dont la députée de Vachon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, Martine Ouellet, ont également dénoncé la décision du gouvernement libéral. La députée de Vachon a souligné, dans un communiqué rendu public le 25

mars, que «cette coupe du gouvernement libéral a généré au-delà de 150 résolutions adoptées par des municipalités, des MRC, des corporations et des associations touristiques régionales afin que soit assuré le maintien du financement de l'entretien de la Route Verte [...] Il s'agit d'une très mauvaise décision pour l'ensemble du Québec, particulièrement pour les régions.»

Rappelons que le réseau de la Route verte traverse plus de 400 municipalités à travers le Québec et comprend plus de 5 000 km de pistes cyclables accessibles et sécuritaires.



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DES LAURENTIDES

Sentiers boisés | Site Enchanteur



Cimetière | Columbarium | Crémation | Funérailles  
Pré-arrangements | Chapelle | Salle de réception

2480, BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST 450 504-9771  
www.coopfunerairelaurentides.org

## Maison d'entraide de Prévost

# Une subvention: deux nouveaux projets

ISABELLE NEVEU

**La Maison d'entraide de Prévost bénéficie d'une subvention de 25 000 \$, résultant d'une entente signée, le 9 juillet, entre l'organisme et le CLD Rivière du Nord. Le montant lui a été alloué dans le cadre du Fonds d'économie sociale 2014, afin de réaliser deux projets spécifiques.**

Selon Michèle Desjardins, chargée de projet, la subvention permettra à la Maison d'entraide de Prévost de mettre sur pied deux projets distincts. Dans un premier temps, l'organisme aura l'occasion de bonifier les équipements de leur cuisine, qui servira aux projets de la cuisine collective, de Bonne Boîte Bonne Bouffe



Mesdames Yanie Villeneuve, agente de développement au CLD Rivière du Nord, Carole Bédard, coordonnatrice de la MEP et Micheline Lamond, présidente du conseil d'administration de la MEP.

ainsi qu'à une soupe populaire qui verra le jour à l'automne.

Un projet informatique sera également implanté. L'organisme compte faire l'achat de trois ordinateurs portables, munis des logiciels informatiques nécessaires, qui permettront

de développer des cours d'initiation à l'informatique et de navigation sur le web. Des questions comme «Où chercher un emploi?» et «Comment rédiger son CV?» pourront être abordées.

Photo: courtoisie

## Le conseil santé

de vos pharmaciennes Annie Bélanger  
et Joëlle Rhéaume-Majeau

Membres affiliées  Jean Coutu

### La protection contre les moustiques

L'été ne s'accompagne pas seulement de beaux papillons mais aussi d'insectes moins plaisants. Une protection efficace contre les moustiques peut assurément rendre un séjour à l'extérieur plus agréable.

Il convient de choisir le bon insecticide en fonction de vos besoins, de votre âge ainsi que de la durée de l'activité extérieure.

Le DEET représente habituellement un premier choix, excepté pour les nourrissons de moins de 6 mois. La durée de la protection varie selon sa concentration. Une concentration de 30% offre six heures de protection alors qu'une concentration de 10% en offre trois heures.

Des précautions doivent être prises lorsqu'on utilise un insecticide :

- Appliquez-le sur la peau exposée et sur les vêtements.
- Vaporisez l'aérosol dans les mains avant de l'appliquer sur la peau d'un enfant.
- Choisissez un pourcentage de DEET plus faible si vous allez à l'extérieur pour une courte période.
- Lavez la peau avec de l'eau et du savon dès que la protection n'est plus nécessaire.
- Faites un test de tolérabilité lors de la première utilisation d'un insecticide chez un enfant.

La mise en pratique de ces conseils tiendra votre famille à l'abri des piqûres d'insectes et des démangeaisons désagréables. Nous pouvons vous aider à faire le bon choix parmi la multitude d'insecticides offerts sur le marché. Avec une bonne protection, il ne vous restera plus qu'à profiter des plaisirs de l'été!

2631, boul. Curé-Labelle, Prévost • 450 224-0505